

## PRP: EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS(EVRP)

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des compétences

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 21 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 21h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 01/12/2023 au 31/12/2024.

### LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne  
GRETA Val-de-Marne  
126 avenue Roger Salengro  
94500 Champigny-sur-Marne

### CONTACT

GRETA Val-de-Marne  
Pôle Accueil  
Tél : 01 45 16 19 19  
greta94@ac-creteil.fr  
Référent handicap :  
Riadh Baghli  
greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr - Tél : 01 45 16 19 19

### TARIFS

Nous consulter  
Organisme non soumis à la TVA.  
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

### CODES

NSF : 344  
Formacode : 42875

### OBJECTIFS

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS», facilitant la mise en œuvre de plans d'action de prévention.

### PRE-REQUIS

Être titulaire du module «Bases en prévention»  
cf site de l'INRS

### POSITIONNEMENT

réglementaire

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation

Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films, de situations réelles de travail  
Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe  
Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise  
Évaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

21h minimum sur 3 jours non consécutifs pour un groupe de 6 à 12 personnes avec à minima une journée de travail en intersession.  
Cours du jour

### CONTENUS

#### Valeurs et bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS».

- ▶ La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
- ▶ Mise en oeuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité

#### La mise en oeuvre de l'évaluation des risques

- ▶ Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
- ▶ Mise en oeuvre : méthodes, organisations, techniques
- ▶ Formalisation
- ▶ Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EVRP
- ▶ Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

#### La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques.

### VALIDATION

- ▶ certificat